

RENTREE 2014 -2015
INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE
INTERCOMMUNALE DE MOLIERES-CAVAILLAC

L'école accueillera à la rentrée 2014 **les enfants nés en 2011** des communes d'Arphy, Aulas, Bréau et Salagosse, Mars et Molières-Cavaillac.

La directrice reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h ou sur rendez-vous. (04 67 81 91 32)

Les enfants nés en 2012 peuvent être inscrits sur une liste d'attente.

Après inscription en mairie, munissez-vous des documents suivants :

- Certificat de domiciliation et d'inscription (mairie)
- Carnet de santé
- Livret de famille